

« Les partis politiques doivent s'ouvrir aux personnes de toutes origines », analyse l'historienne Delphine Gardey

La représentation des députés noirs et colonisés de France aux XIX^e et XX^e siècles interroge l'universalisme républicain et parle fortement à notre présent au moment où des nouveaux élus héritiers de l'immigration sont la cible d'attaques racistes.

[En débat](#)

Publié le 16 avril 2026 Journal l'Humanité



[Latifa Madani](#)



Nombre d'enquêtes montrent que la société française pratique de plus en plus la vie en commun, les intermariages, les amitiés de quartier, etc.

Cette histoire est méconnue et pourtant riche et essentielle : celle de la citoyenneté et de la représentation sous l'Empire et en contexte républicain colonial. Après des travaux sur l'invisibilisation des femmes en politique, la sociologue et historienne [Delphine Gardey](#), professeure à l'université de Genève, s'est intéressée aux populations et territoires colonisés. Quels droits leur accorder ? Quelle citoyenneté leur octroyer ?

Qui est digne d'incarner la souveraineté populaire, de siéger à l'Assemblée nationale ou au Sénat, et de légiférer ? L'ouvrage au récit chronologique est richement documenté de portraits, de tableaux, d'archives, de documents, de cartes. *Le Corps noir de la République*¹ montre comment la souveraineté populaire française s'est historiquement accompagnée de régimes

d'exclusion et de dérogations. L'autrice conclut qu'il est temps de fonder et penser l'avenir d'une représentation pleinement démocratique et décoloniale.

Le déferlement raciste contre des élus noirs aux municipales entre en résonance avec votre ouvrage. Que dit ce racisme de notre société ?

[Le racisme a toujours été très présent, structurel en France](#), comme dans d'autres sociétés européennes. Des enquêtes de l'Institut national d'études démographiques (Ined) sur la discrimination sur une base ethnoraciale montrent un niveau de discrimination à l'égard des personnes originaires d'Afrique subsaharienne, du Maghreb et des DOM deux à trois fois supérieur à ceux observés pour la population majoritaire.

Mais ce qui est intéressant, c'est que nombre d'enquêtes montrent que la société française pratique de plus en plus la vie en commun, les intermariages, les amitiés de quartier, etc. Deux réalités sociales coexistent : celle de fortes discriminations et celle de transformations profondes et positives de la société.

Du côté de la scène publique, [un racisme débridé a déferlé avec l'élection de nouveaux maires](#). La tolérance à l'expression de propos racistes et diffamatoires, donc illégaux, est manifeste. Tout cela s'exerce dans un climat d'impunité inquiétant qui témoigne de l'enracinement de l'extrême droite dans notre pays.

Plus de soixante ans après les indépendances, peut-on dire que ce racisme trouve ses racines, sa source, dans l'histoire d'une France esclavagiste, impériale, coloniale ?

Oui, absolument. Même s'il faut rappeler qu'il a existé un fort racisme qui s'exerçait contre des Européens : Italiens et Polonais ; Espagnols et Portugais – migrants en France de la fin du XIX^e siècle aux années 1970, et assignés au plus bas de la hiérarchie sociale. Par ailleurs, bien entendu, la traite négrière et le système plantationnaire manifestent et produisent une hiérarchie raciale pour rendre disponibles des personnes qui ont été appropriées, expropriées, transplantées.

Tout cela, légitimé par un sentiment de supériorité qui ne fait aucun doute. Lorsque le système plantationnaire arrive à son terme, le nouvel âge impérial du second XIX^e siècle, coïncidant avec la III^e République, doit trouver des légitimations idéologiques qui s'appuient sur l'idée de « mission civilisatrice ». Les Français, les Blancs prétendent apporter la « civilisation » à des peuples dits « arriérés ».

La supériorité blanche, européenne et métropolitaine qui s'exerce dans toute l'histoire du colonialisme avec des formes différentes, explique en partie le racisme dont nous héritons. D'autant plus que la décolonisation est très longue, notamment en Algérie.

Sur le même thème



[« Le Cas Bugeaud » de Colette Zytnicki : le bourreau de l'Algérie « continue pour certains à droite d'incarner la France coloniale avec ses prétendus bienfaits »](#)

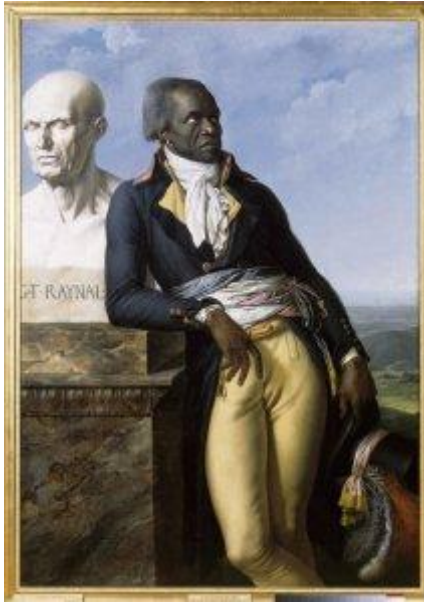
Ce temps long de la violence coloniale ajouté à la violence du processus de décolonisation a laissé des traces. La France postcoloniale en hérite avec des discriminations à l'égard des descendants des anciennes colonies et d'autres formes de racisme à l'encontre des nouveaux migrants venus d'autres horizons. Il faut donc complexifier le tableau, mais il reste que l'arrogance blanche, européenne est un trait structurel de légitimation de la domination.

L'histoire des parlementaires colonisés de France, depuis la Révolution française à la départementalisation de 1946, est une histoire peu et mal connue. Qu'est-ce qui vous a conduit à mener ce travail ?

J'ai d'abord travaillé sur la question du genre en politique. J'ai proposé une histoire de l'Assemblée nationale à partir de ses archives intérieures pour rendre compte de la fabrique de l'institution et de sa tessiture anthropologique comme monde de l'entre-soi masculin. Spécialiste du genre, j'ai été formée par Michelle Perrot. Je voulais comprendre comment on avait prétendu à l'universel alors que, dans les faits, la démocratie parlementaire s'établit sans les femmes.

La « République des frères », c'est la mise à l'écart des femmes, des épouses, des sœurs, des filles. À la fin de ce travail devenu un livre : *le Linge du Palais-Bourbon. Corps, matérialité et genre du politique à l'ère démocratique* (2015), je me suis intéressée à l'écart de cent cinquante ans entre la citoyenneté et la députation des femmes et celles des hommes esclaves et colonisés. En 1793-1794, les anciens esclaves accèdent à la citoyenneté totale et à la députation. Jean-Baptiste Belley est élu député de Saint-Domingue le 24 septembre 1793, au moment de l'abolition de l'esclavage.

Sur le même thème



Mémoire. Jean-Baptiste Belley, le héros oublié de la République

Ces événements sont historiques, rares, radicaux. Ils n'emportent pas l'assentiment de tous les républicains, mais d'une minorité d'entre eux. Ils relèvent de l'autodétermination des esclaves qui se révoltent à Saint-Domingue et arrachent la liberté avant qu'elle ne soit enfin décrétée à Paris.

De cet arrachement émergent l'égalité totale, la capacité de ces hommes (les libres de couleur et les anciens esclaves) à participer à ce qui définit la souveraineté. Je voulais rappeler la portée de cette espérance, la force de cette transformation, et mettre l'accent sur les régimes dérogatoires qui se mettent en place à l'égard des droits des colonisés hommes (et femmes) à partir de la III^e République.

Vous montrez comment l'universalisme républicain est porteur de dérogations, d'exceptions, d'exclusions. Il produit, de ce fait, des inégalités territoriales, de statut, de traitement. Pourtant, l'universalisme républicain demeure un totem qui ne saurait être critiqué ?

Il doit être critiqué, mais beaucoup de ceux qui ont été assujettis y ont cru. Ces anciens esclaves tout juste affranchis, comme c'est le cas après l'abolition de 1848, proclament, tel le député de la Guadeloupe, Louisy Mathieu : « *Il n'y a plus de couleurs.* » Ils croient dans une société sans inégalités de race. Ils vont vite déchanter, Napoléon I^{er} a rétabli l'esclavage en 1803 ; l'espérance de 1848 est anéantie par le coup d'État de son neveu. Les conservateurs reprennent le pouvoir à Paris, les planteurs reprennent les colonies en main.

Mais les anciens esclaves ont obtenu la personnalité civile et l'entièreté des droits politiques. Ces précédents créent autant d'étapes incontournables pour le futur. Le second empire colonial (de l'établissement en Afrique du Nord aux conquêtes ouest et est-africaines et indochinoises) ne permettra pas les mêmes brèches. C'est une période de conquêtes militaires et d'exploitation économique, financière, et de peuplement, comme en Algérie.

C'est en Algérie qu'on invente cette catégorie de « l'indigénat », un tournant historique très fort dans l'histoire coloniale française. C'est un vrai paradoxe puisque l'Algérie n'est pas une colonie, mais forme trois départements. Il devrait donc y avoir une continuité territoriale et politique : les Algériens devraient être français et citoyens. Or, seuls les Européens d'Algérie le sont. Les Arabes, Berbères et musulmans sont français mais non citoyens. Le droit devrait s'exercer de la même façon. Ce ne sera plus jamais le cas.

Nous sommes passés, expliquez-vous, de promesses en désillusions, lesquelles ont laissé la place, peu à peu, aux « *solidarités panafricaines et décoloniales* » ? Qu'entendez-vous par là ?

Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, les seuls, en France, qui luttent contre l'indigénat, sont la Ligue des droits de l'homme ou la ligue antiraciste Lica qui deviendra la Licra. On y trouve les députés afro-antillais, ceux des « quatre communes du Sénégal », qui disposent de droits particuliers (la pleine citoyenneté et la députation à Paris). Autour de 1900-1910, nous avons les prémices d'une première conscience d'entraide.

Blaise Diagne, premier député noir sénégalais de France, élu en 1914, est d'abord un fonctionnaire des douanes de l'Empire colonial. Il circule un peu partout, rencontre d'autres colonisés, apprend et échange avec eux. De nouveaux cercles se constituent. L'école William-Ponty au Sénégal est le terreau de formation des instituteurs, des médecins africains.

Petits et grands fonctionnaires vont constituer la première élite africaine de France. Plus à leur gauche, il y a des voix qui s'élèvent et qui forment des premiers liens avec le panafricanisme afro-caraïbéen et américain. Des personnalités plus radicales, des avocats, des élus, essayent de faire vivre cet idéal panafricain.

À Paris, émergent les premières revendications de mouvements qui ne sont pas encore strictement indépendantistes. Dans les années 1920-1930, l'allié politique est plutôt le Parti communiste, selon ses agendas. Une série d'acteurs va essayer de coaliser des luttes et de réfléchir à un avenir en dehors du colonisateur, ce sera clairement le cas en Indochine.

Sur le même thème



[« Un Français sans papiers » : Kab Niang, la littérature en guise de passeport](#)

Mais, pour l'essentiel, les élites afro-antillaises, comme Senghor, Césaire, élus en 1945, Lamine-Guèye, maire de Dakar, ou Galandou Diouf (le premier député musulman et colonisé de

France), essaient d'agir dans le cadre des institutions françaises, et croient pouvoir les transformer au bénéfice de leur population et de leurs territoires.

Ils sont producteurs d'idées. Ils vont jouer un rôle important pour faire tomber les textes les plus répressifs, pour essayer d'obtenir l'extension des droits. À cet égard, la période 1944-1945 est très intéressante même si, très vite, les réflexes coloniaux reprennent le dessus.

Votre ouvrage pointe la contradiction entre universalité, citoyenneté et représentation politique sous la III^e République. Peut-on dire que ces contradictions sont encore à l'œuvre sous la V^e ?

C'est ce que j'espère mettre en évidence dans ce livre résolument historique. Il y a en France un « passé colonial qui ne passe pas ». Lorsque Kofi Yamgnane est élu, en 1989, maire de Saint-Coulitz, petit village du Finistère, on lit partout qu'il est « *le premier maire noir de France* ». Ce n'est pas le cas. Des élus antillais et africains ont exercé des mandats électifs et ont pu devenir maires dans les colonies au XIX^e siècle et parfois en métropole dès le début du XX^e siècle.

Voilà pourquoi cette histoire doit être écrite et connue. Kofi Yamgnane a raconté dans son livre *Mémoires d'outre-haine* le tombeau de racisme qu'il a enduré. Dans un entretien au journal *le Monde*, il dit : « *J'ai été élu maire en 1989. Pouvez-vous me dire combien d'autres immigrés ont été élus maire de leur commune aux scrutins municipaux suivants, 1995, 2001, 2008, 2014, 2020 ? Où est ma réussite ? Car une réussite aussi brillante soit-elle, si elle est solitaire, ressemble singulièrement à un échec.* » Tout est dit. Il est essentiel que les partis politiques (pour l'instant, ce sont les partis de gauche, notamment La France insoumise) s'ouvrent et soient ouverts aux personnes de toutes origines qui composent la société française d'aujourd'hui.

Que cette ouverture dans le fonctionnement partidair, associatif, etc., qui est déjà en actes, se traduise par des positions éligibles et des mandats. C'est comme pour les femmes en politique. Avec les lois sur la parité, on a une obligation d'investiture mais pas de résultat. Certes, la parité produit des effets au plan municipal : on peut atteindre 50 % de femmes dans les conseils municipaux, mais le maire est, cinq fois sur six, un homme. Pour obtenir cette diversité, il faut un travail à tous les niveaux de la société. C'est notre avenir, c'est essentiel pour produire une société pleinement démocratique.

Un siècle et deux Républiques plus tard, l'avenir d'une société pleinement démocratique et décoloniale est-il en train de se dessiner ?

On enregistre toute une série de transformations. C'est parce qu'il y a une forme d'affirmation, comme il y a eu une affirmation féministe ou LGBT +, qu'en face, il y a des réactions sexistes, homophobes, racistes. Ces transformations se manifestent dans la société de façon tout à fait émancipatrice.

Il était temps. Mais elles se confrontent à la production de réticences et de haine. Certains veulent défendre leur pré carré. Il y a une sorte de perpétuation d'un sentiment de domination, de supériorité, sous forme d'arrogance et d'indécence, qui est un déni de la réalité.

1. *Le Corps noir de la République*, de Delphine Gardey, préface de Christiane Taubira, Textuel, 450 pages, 45 euros [↩](#)

Être le journal de la paix, notre défi quotidien

Depuis Jaurès, la défense de la paix est dans notre ADN.

- Qui informe encore aujourd'hui sur **les actions des pacifistes** pour le désarmement ?
- Combien de médias rappellent que **les combats de décolonisation** ont encore cours, et qu'ils doivent être soutenus ?
- Combien valorisent les **solidarités internationales**, et s'engagent sans ambiguïté aux côtés des exilés ?

Nos valeurs n'ont pas de frontières.

Aidez-nous à soutenir le droit à l'autodétermination et l'option de la paix.

[Je veux en savoir plus !](#)